



LE TOUR DE BIEN VOIR L'ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE :

ET LES FEMMES DANS TOUT ÇA?

Dans le cadre de la consultation publique concernant la proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, un autre organisme qui a déposé un mémoire est le Studio XX.

Le Studio XX est un groupe de femmes, de Montréal, qui travaille activement à l'amélioration de la condition féminine en facilitant l'utilisation des technologies, dont Internet.

Dans son mémoire, l'organisme se questionne notamment sur les aspects reliés à la situation des groupes de femmes à l'intérieur de la proposition de politique. Aspects qui, selon l'organisme, sont absents de la présente proposition.

En effet, le Studio XX estime que les besoins des femmes ne sont pas toujours à l'ordre du jour du gouvernement et ce, tant dans ses instances locales, régionales que provinciales. L'organisme se dit donc interpellé par la proposition de politique car il croit que, dans le cadre de cette politique, la situation des femmes sera

obnubilée par des considérations économiques. Le Studio XX croit, entre autre, que la présente politique aura des effets néfastes pour les groupes de défense des droits, comme les groupes de femmes, puisqu'aucun ministère ne leur est dédié et ne répond à leurs besoins spécifiques de financement.

Aussi, l'organisme rappelle les nombreuses tâches qui doivent être accomplies dans le cadre des recherches de financement, comme les nombreux formulaires à remplir, ainsi que les nombreuses sollicitations faites aux organismes communautaires pour donner un avis ou participer à des consultations. Quoique le Studio XX estime ces tâches soient incontournables et nécessaires, il croit qu'elles doivent être reconnues et financées par les bailleurs de fonds et ce, autant dans le cadre d'un financement de base que pour les demandes de projets ponctuels.

Dans le même ordre d'idées, l'organisme demande qu'il y ait une coordination entre les

ministères et les organismes gouvernementaux afin de diminuer la paperasse et les informations nécessaires à chaque programme.

Studio XX se questionne également à savoir ce qu'il adviendra des organismes qui seront nouvellement constitués. La proposition de politique n'apportant aucune information sur les modalités qui permettraient aux ministères et aux organismes gouvernementaux d'intégrer de nouveaux organismes dans leur enveloppe budgétaire.

Quant à la recherche alternative de financement, le Studio XX croit que celle-ci ne doit, en aucun cas, permettre au gouvernement de se soustraire de ses responsabilités qui sont d'aider les initiatives qui visent à améliorer le sort de tous les citoyens et citoyennes et de favoriser ainsi un développement socio-économique et culturel équitable pour tous et toutes.

En ce qui a trait à l'autonomie, la reddition de comptes, etc., les observations du Studio XX vont sensiblement dans le même sens que les mémoires présentés dans des éditions précédentes. C'est à suivre...



Sommaire :

- Nouveau livre P.2
- L'emploi du temps P.3
- Offre d'emploi P.4